



## Les champs d'intervention

Dès son admission le jeune est associé à l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Accompagnement. Tout au long de sa prise en charge, les parents et les professionnels ont un rôle complémentaire.

### THÉRAPEUTIQUE

Les médecins psychiatres sont responsables du projet de soin du jeune.

L'équipe thérapeutique est composée :

- de psychologues,
- d'orthophonistes,
- de psychothérapeutes,
- de psychomotriciens.

Elle propose des séances individuelles ou collectives de rééducation et de soutien.

### ÉDUCATIF

L'éducateur référent assure le suivi du projet personnalisé d'accompagnement du jeune. Sous couvert du directeur adjoint, il entretient des relations privilégiées avec les familles et les partenaires.

Les éducateurs et les maitresses de maison gèrent l'ensemble du quotidien.

### PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre du projet personnalisé de scolarisation préconisé par la C.D.A.P.H., les enseignants spécialisés proposent des apprentissages adaptés aux difficultés de chaque jeune.

D'autres formes d'apprentissage sont proposées par les éducateurs de découverte professionnelle.

## Qu'est-ce qu'un I.T.E.P.?

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, c'est un établissement de soin.

Constitué d'une équipe pluridisciplinaire, l'ITEP apporte un soutien thérapeutique, éducatif et pédagogique spécifique aux enfants et adolescents accueillis.

L'ITEP accueille des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Une notification et un dossier C.D.A.P.H.\* sont nécessaires pour l'admission de l'enfant.

Ce dossier peut être ouvert lorsqu'un enfant est repéré en difficulté par différentes instances (service éducatif de prévention, Education Nationale, CMP...). La C.D.A.P.H. peut être directement saisie par la famille.

La prise en charge est assurée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le financement par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

**C.D.A.P.H. :**

**Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée**

6 C boulevard Diderot  
25043 Besancon cedex  
Tél : 03.81.52.54.25

## PÔLE ITEP DE L'ADDSEA

Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique  
Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile  
Internat, accueil de jour, SESSAD



Directeur de Pôle : Jean-Pierre GIROL

8 chemin au-dessus des Roches  
25220 NOVILLARS

Tél : 03.81.55.60.20 - Fax : 03.81.55.63.35

Mail : itep.les.erables@addsea.fr



## Les structures d'internat de semaine et internat aménagé ou séquentiel

### Les Érables

**Internat** : Accueil de 21 enfants âgés de 7 à 18 ans (2 groupes de vie)

**Accueil de jour\*** : 8 enfants âgés de 7 à 18 ans (1 groupe de vie)

**Adresse** : 8 chemin au-dessus des Roches  
25220 Novillars

**Tél.** : 03.81.55.60.20

**Fax** : 03.81.55.63.35

Directeur adjoint : Mathieu COLSON

### Les Granges

**Internat** : Accueil de 15 enfants âgés de 6 à 18 ans (2 groupes de vie)

**Accueil de jour** : 2 enfants âgés de 6 à 18 ans (1 groupe de vie)

**Adresse** : 9 rue de Pontarlier  
25300 Granges Narboz

**Tél.** : 03.81.39.02.22

**Fax** : 03.81.49.53.50

Directrice adjointe : Véronique PERRIN

### Saint-Exupéry

**Internat** : Accueil de 12 enfants de 6 à 18 ans (1 groupe de vie)

**Accueil de jour** : 6 enfants âgés de 6 à 18 ans (1 groupe de vie)

**Adresse** : 11 rue de la République  
25600 Sochaux

**Tél.** : 03.81.96.63.42

**Fax** : 03.81.96.62.18

Directrice adjointe : Rachel BUZER

\* L'accueil de jour apporte un soutien spécifique aux enfants et adolescents dans le cadre d'une prise en charge de proximité à la journée.

## Le pôle SESSAD

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

Il apporte un soutien spécifique à 53 filles et garçons âgés de 3 à 18 ans. L'intervention s'effectue dans l'environnement de chaque site.

### Qu'est-ce qu'un SESSAD ?

Un SESSAD a l'avantage d'offrir un accompagnement personnalisé pour chaque enfant, c'est-à-dire au plus juste des besoins, dans son environnement quotidien. Cet accompagnement va bien au-delà d'un soutien à la scolarité. Il peut s'exercer dans tous les lieux de vie et d'accueil de l'enfant. Le SESSAD est un service qui doit proposer et conjuguer un accompagnement éducatif et thérapeutique en son sein, en lien avec la scolarité, dans une démarche d'intervention globale.

#### SESSAD LES ÉRABLES

Prises en charge de 25 enfants âgés de 3 à 18 ans

Directrice adjointe : Elise CHARRIER

#### SESSAD LES GRANGES

Prises en charge de 14 enfants âgés de 3 à 18 ans

Directrice adjointe : Véronique PERRIN

#### SESSAD SAINT EXUPERY

Prises en charge de 14 enfants âgés de 3 à 18 ans

Directrice adjointe : Rachel BUZER



## Les partenaires de l'ITEP

### L'Education Nationale

L'ITEP dispose de classes internes à l'établissement. Dès que c'est possible, une scolarité en alternance peut être proposée au jeune. Ainsi, il peut réintégrer partiellement et progressivement une scolarité en milieu ordinaire.

### Les entreprises et artisans

qui accueillent les jeunes en périodes de stages.

- l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- la MDPH
- l'Education Nationale (écoles, collèges, lycées professionnels, CFAI...)
- les Départements (aide sociale à l'enfance, centres médico-sociaux, service de placement familial, foyers d'hébergement...)
- Secteur sanitaire (centres médico-psychologiques, centre guidance infantile, espace enfants adolescents...)
- Justice (protection judiciaire de la jeunesse, service de réparation pénale...)
- Croix Rouge, Vie au Grand Air...
- Autres services de l'ADDSEA (SAJ 25, UMEA, foyers d'hébergement...)
- Associations culturelles et sportives (maisons de quartier, clubs de sports, centres culturels...)
- AIRE (association des Iteps et de leurs réseaux)
- Les parents des enfants accueillis
- etc...